ONF - AGENCE TERRITORIALE ALPES-MARITIMES / VAR
UT TOULON PROVENCE PAYS DES MAURES
101 chemin de San Peyre - Les gravettes
83220 LE PRADET

Accusé de réception en préfecture
083-218300275-20250320-07-2025-DEP25-DE
Date de télétransmission : 01/04/2025
Date de réception préfecture : 01/04/2025

DEVIS

Votre interlocuteur commercial :
HERVÉ MAITRE
Tél :
Mél : herve.maitre@onf.fr
Tél Portable : 06 25 54 19 60

Votre interlocuteur technique :
JÉRÔME NAULEAU
Tél :
Mél : jerome.nauleau@onf.fr
Tél Portable : 06 09 32 15 82

N° DEP-25-877014-00590929 / 21727

Adresse de livraison principale	Adresse client
Monsieur le Maire COMMUNE DE LA CADIERE-D'AZUR HOTEL DE VILLE AVENUE GABRIEL PERI 83740 LA CADIERE D'AZUR	Monsieur le Maire COMMUNE DE LA CADIERE-D'AZUR HOTEL DE VILLE AVENUE GABRIEL PERI 83740 LA CADIERE D'AZUR

Objet de la prestation : Plan communal de gestion des Obligations Légales de Débroussaillement (OLD)	Coordonnées Client : Tél : 0494982525 - Fax : 0494982526 SIRET : 21830027500011

Délai de remise de l'étude :18 mois maximum après signature du devis

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté ou Base	Un.	P.U. ou Taux	TVA	Montant en € HT
ELABORATION D'UN PLAN COMMUNAL DE GESTION DES OLD					
▫ Etude DFCI de niveau local : Analyse des obligations réglementaires *(Ref : 05-EPCI-OREL)* Localisation : Territoire de la commune de La Cadiere d'Azur 1- ANALYSE REGLEMENTAIRE ET TECHNIQUE DES OLD - Rappel du contexte réglementaire sur la commune ; - Analyse du risque sur le territoire communal prenant en compte les statistiques, l'historique des feux de forêts, les aléas (risque induit, risque subi), la voirie, les hydrants, la topographie et l'aérologie. 2- CARTOGRAPHIE DES OLD - Elaboration et détermination des OLD de chaque propriétaire. Cette phase de calcul permettra de cartographier l'obligation de débroussailler qui incombe à chacun sur le territoire communal. Compte tenu de sa complexité, ce calcul sera mené avec l'aide d'un SIG et donnera lieu à l'établissement de cartes notamment : - La priorisation des quartiers ; - L'identification des secteurs « complexes ». 3 - ELABORATION DE LA STRATEGIE COMMUNALE Cette phase détaillera la stratégie à suivre dans la phase de mise en œuvre du plan communal : - Définition d'un protocole d'actions à mettre en oeuvre ; - Organisation, planification et priorisations des missions ; - Rétro-planning des actions et des contrôles (phase préventive et phase répressive). L'etude remise sera accompagnée des élements cartographiques suivants (format papier + shape) : . Carte relative aux zonages réglementaires (zone d'application des OLD, PLU, site classé, etc.) ; . Carte relative au risque ; . Carte générale des OLD par propriétaire ; . Carte spécifique des OLD de la commune ; . Carte des priorités par quartier ; . Carte des secteurs "complexes " ; . Carte de susceptibilité au feu des interfaces forêt-habitat.	1,00	U	12 500,00	20,00	**12 500,00**

TVA		
Taux	Base	Montant
20,00%	12 500,00	2 500,00

Total HT	12 500,00 €
Total TVA (1)	2 500,00 €
Total TTC (1)	15 000,00 €

ONF - AGENCE TERRITORIALE ALPES-MARITIMES / VAR
UT TOULON PROVENCE PAYS DES MAURES
101 chemin de San Peyre - Les gravettes
83220 LE PRADET

Accusé de réception en préfecture
083-218300275-20250320-07-2025-DELIB-DE
Date de télétransmission : 01/04/2025
Date de réception préfecture : 01/04/2025

DEVIS

N° DEP-25-877014-00590929 / 21727

Votre interlocuteur commercial :	Votre interlocuteur technique :
HERVÉ MAITRE	JÉRÔME NAULEAU
Tél :	Tél :
Mél : herve.maitre@onf.fr	Mél : jerome.nauleau@onf.fr
Tél Portable : 06 25 54 19 60	Tél Portable : 06 09 32 15 82

Pour faire suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous transmettre notre meilleure proposition. **Cette offre est valable 1 mois** Le 12/02/2025 Responsable de l'offre HERVÉ MAITRE	Devis lu et accepté pour un montant de : 12 500,00 **€ HT** 15 000,00 **€ TTC** (1) Transmis en retour à l'ONF pour exécution : A , le (Signature nom, fonction)

- En signant ce devis vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente de l'ONF. Elles sont disponibles sur www.onf.fr/onf/conditions-generales-de-vente ou peuvent être adressées sur simple demande à onf-prestations@onf.fr
- Cette prestation sera réalisée conformément aux engagements des Cahiers Nationaux de Prescriptions des Travaux et Services Forestiers (CNPTSF)
- Cette prestation sera réalisée conformément aux engagements des Cahiers Nationaux de Prescriptions d'Exploitations Forestières (CNPEF)
- Ce devis pourra faire l'objet de factures intermédiaires en fonction de l'avancement des prestations.

(1) Taux de TVA appliqué sous réserve de modification législative